Avec Génération Vélo, formez les enfants de votre collectivité au Savoir Rouler à Vélo !

Mis à jour le 9 novembre 2022

Afin de **contribuer au déploiement du dispositif ministériel Savoir Rouler à Vélo** (SRAV), la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB) a lancé **Génération Vélo** en mai 2022. Ce programme d'accompagnement et de financements propose **des leviers aux collectivités territoriales dans la mise en place du SRAV**.

Le SRAV, un dispositif d'État à destination des enfants

Le dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV) est piloté depuis 2019 par le ministère des Sports. Ce dispositif inscrit la pratique du vélo comme savoir fondamental et cible les enfants âgés de 6 à 11 ans. Son objectif : que chaque élève maîtrise, à son entrée au collège, la pratique autonome et sécurisée du vélo dans l'espace public.

L'intervention du SRAV s'articule en trois blocs d'apprentissage sur un minimum de 10 heures :

Bloc 1 : « Savoir rouler » : maîtriser les fondamentaux du vélo.

Bloc 2 : « Savoir pédaler » : découvrir la mobilité en milieu sécurisé.

Bloc 3 : « Savoir circuler » : circuler en autonomie et en sécurité sur la voie publique.

La Fédération Française des Usagers de la Bicyclette (FUB), un des partenaires SRAV engagé dans le programme Génération Vélo, a produit une série de vidéos illustrant l'apprentissage. Vous pouvez y retrouver des situations concrètes des blocs 1 et 2, et du bloc 3.

Le vélo, un vrai geste vers la sobriété énergétique

L'usage du vélo est un moyen économique et écologique pour se déplacer. Il permet de favoriser l'activité physique, de lutter contre la sédentarité des enfants, et de réduire l'usage de la voiture dans les trajets courts quotidiens, comme pour se rendre à l'école ou dans les activités sportives et de loisirs.

Le SRAV répond à un enjeu de développement des mobilités actives dans le cadre du Plan Vélo de 2018, qui vise à faire passer la part modale du vélo de 3 à 9 % dans les déplacements. Il a également été

annoncé comme une des quatre mesures phares dans le Plan Vélo annoncé par la Première ministre le 20 septembre 2022.

Génération Vélo, un programme CEE à destination des collectivités

Génération Vélo est un programme éligible aux Certificats d'Économies d'Énergies (CEE), au service de la mobilité active. Il vise à faciliter la mise en place du SRAV au sein des collectivités territoriales jusqu'en 2024. Le programme propose trois leviers :

- L'**accompagnement** des collectivités par une animatrice ou un animateur régional (présentation du dispositif, conseils selon les besoins de chaque collectivité, mise en relation avec des intervenants,…)
- Le **cofinancement** d'interventions, prises en charge à hauteur de 50 % par le programme.
- La **formation** de vos agents, proposée par Génération Vélo et dont les frais pédagogiques sont pris en charge à 100 %.

Pour contacter l'animatrice des Hauts-de-France et bénéficier du programme, les collectivités sont invitées à s'inscrire sur la plateforme : https://generationvelo.fr/inscription/collectivites

Rédaction : Julie Delbarre, Animatrice Régionale Hauts-de-France du programme Génération Vélo

Découvrez d'autres contenus similaires

- Du 10.12.2021 au 17.06.2022

  Formation "Atténuation, adaptation, trajectoires : les collectivités face au réchauffement climatique"

- **Guide « Une ville adaptée aux vélos-c...**

  Enregistrer

- **Le Savoir-Vert**
- Du 1 au 02.10.2020

  24es Rencontres Vélo & Territoires

- **Développer le système vélo dans les t...**

  Enregistrer

- **« Viens je t’emmène » : le projet qui roul...**
- **À Lille, du 30 au 31/5 Fête du vélo**
- **Une exposition pour tout savoir sur les vi...**
- **Rapport "Evaluation de la mise en œuv...**

  Enregistrer
- **Guide "Le coût des politiques vélo" -...**

  Enregistrer
- **Article "dialoguer est un vrai savoir...**

  Enregistrer
- **Ecopal, un nouveau site internet pour tout...**

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

S'inscrire